## MONVELLE-ORLEANS. CHARLATANS D'AUTREFOIS. Du 1er Janvier,

intélemente série d'ouvrages sur la Vie privée d'autrefols, en trouve d'amusants roquis de charlatens du dix-septième cole.

oroque de constatas de dix-spitione aireile.

I'u pronaient, en ce tempe-la, le Pont-Neuf pour théâtre de leure exploits. Chamarres d'or, l'épée au côté, aveiatée d'un pitre qui leur donnait la réplique, leurs boudônneries a 'tinaient toujoure la fonie autour d'eux.

Ils se posarent, du roste, eu bienfaiteurs de l'humanité sonfitante, gosfiteurs de l'humanité sonfitante, gosfiteurs de l'humanité sonfitante, gosfiteur de l'humanité sonfitante, gosfiteur d'exat l'es soldats par courtoisie, les pan-" vres en l'honner de Dieu et les riches " pour de l'argent." Mais leur courtoise naturelle les pottait à considérer tout clint comme un riche.

Lanza hableries statent depuis long-iemps célèbres. Necil du Fail, dans ses

"Un jour, me promenant sur le PontNeuf. je vis arriver un homme à cheval,
vfar le couvent des Aggustins, qui avait
nue casaque fourrée, un manteau de taffetas par dessus. une épée penduce au
côté, un cordon de chapeau fait avoc des
dents enfifées ensemble....
"I s'arrêt an bout du pont, et encore
que personne ne fat auteur de lut, il se
mut à par ler ainsi, ii interrogeaut son cheval, faute d'autre compaguie.
— Ca, dir, mon cheval, por quoi estcque gooss venous en cette place? Si tu
aavais parler, tu me répondrais que c'est
pour faire actrice aux houteus gent à plus grantis,
3 août-3 m

A VENDRE.

Immédiatement, à long crédit, 5 ou 10
acres de istre à Révine, natoines Acadie.
Ectric à Félix Valette, No 23 me Touleuse,
Course de istre à Révine, natoines Acadie.
Ectric à Félix Valette, No 23 me Touleuse,
Vouvelle Orléans.

OEMANDES.

N'éct arracheur de deuts n'eut pas si
tôt commencé cette belle harangne
con'nn orochetour, un languas une ven
au la course de lutte.

A LOURE

tôt commencé cette belle harangue qu'un croobeteur, un laquaie, une vendeuse de seriese, une commère, deux ficient et un vendeur d'simanach s'arrètèrent pour l'ouf.

"Pour moi, faisant shmblant de regarder dé ces vieux bouquits que les ibraires mettent là ordinairement à l'étalage, l'écoutai anaisi hien comme le comme le

wvoe chacun un emplatre noir sur la tempe f....Non, ce n'est pas lui.— Qu'est-ce donc qui arrache les dents à tous ces grands personusges f.— C'est le genti-homme italien que vous voyes, mos-

Tonant on main bee do corbin ....

M. Francklin nous présentefin de ses concurrents, le sieur Cormer, dont on a publié, en 16:19, les "Entretiens avec le sieux la Fleur, diet de Poictevin." Et il nous racounte la triès aventure du poète Sybus, avec ce Cormier.

Le poète Sybus semble un assez bon type des poètereanx affamés de l'époque. Comme Pannrge, il vivnit le moins pessible à ses dépens et le plus possible à ceux d'autrui. Par économie, il écrivait avec son ongle, maintenu tort long et taillé en forme de plume; de la aule délayés lei servait d'encre. Il se chauflait, en hiver, au tas de fumier élevés dans certaints coure, et se nourrissant le plus courent de la fumé de se viaudes expensées chez les rétissence. cher deux dents, s'engageant' à protenter tont haut qu'il n'arait ressenti aucune dorieur. Cormier accepte, et le marché fet concle moyennant 10 sols, que le poète devait trunder après l'opération. M. Francklin Isisse ici la parole ur biographe de Sibur. Recueil de pietes en prime les plus gardables dect temps, 1663.

"L'heuredontile avaient convenn étant donc arrivée, Sibus ne manqua pas de venir trouver son homme, qu'il rencot ra au tout du Pont Nouf, divertiseant les laquals par ese tours de passe pisse et ses fonds directibles conformément au dit compte.

Par ordre de la cont.

21sont—24 28 sept 2 Gredler.

quais par seatours de passe passe et ses grimaces... Il feisait un long discours sur l'expérience qu'il avait acquise par ses voyages à tirer des dents sans dou-leur.

A partir Mon adresse

> PAUL CONRAD, Puerto Cortez. Honduras, C. A.

Oare Central America Fxpress, Port Tampa City, Florida, U. S. A.

PETITES ANNONCES.

A PARTIR dn ler octobre 1894, les deux magasins à quatre etages, situes rue Royale, entre Bienville et Douane, présentement occupés par la "Derbes Auction Co. Ltd. Sadresser a Go. Donègre, Denègre Building, ou No 33 de la rue Caroadelet. 26 août.

AVIS DE SUCCESSION.

Macression de Louis E. Chassaubiel.

GOUR CIVILE DE DISTRICT POUT in pa.

Avisest par le présent donné sux ordanciers de cette auccession et à toutes autres inferences d'aveir à déduire, dans les divisions de la cette auccession et à toutes autres par les instructes d'aveir à déduire, dans les divisions (e'ils en est) pour lesquelles le compte lusi présenté par Muse Marie M. Chassaiol, administratione de cotte succession, ne serait pas approuré et homologné et les fonds distributes conformément su dit compte.

Par ordre de la Ceur.

18 août - 18 23 28

A. V. FLOTTE, frether.

17 aunt-17 21 26 A. V. FLOTTE.

Interdiction de Wm F. Titton.

Succession de Hortense Dubnetti.

CUUR CUVILE DE DISTRICT pour la paroises d'Orleans, No 41,230-Division EAvis est parties présent donné aux oréanoises
de vette aucoccasion de soutes autres personnes intéracesses d'autres de soutes autres personnes intéracesses d'autres d'autres de dijours qui anivront la présentaire, dans les disjours qui anivront la présentaire, dans les disjours qui anivront la présentaire, dans les disfaus présenté par Ant. Décuir administrateur de cate guccesse, na esserial pas approuré
et hemologué es les fonds distribués con'ormément an di compte.

Par ordre de la Geur.

A. V. FLOTTE.

25 sout-25 29-2 sept Greffer.

de la Nouvelle-Orléans.

Àvis aux contribuables. L'acte suivant (No 155) a été passé à la der

CHAS. H. SCHENCK Trécorier de Ville. ---ACTE No 155.

si ice ves tee annoncées comme devant avoir lieu nu cristali jour, ne sont pas complées an different plant and the propriété se vertes seront contincées de 1600.

Section 2.—Hest de plus décrété, etc. que laitite propriété sera dungée au dernier et plus hant un chériaseur, pour du compleat, payable en l'adjudication, à la condition bit, an anometi de all control que le monant total auquel laitie propriété sera dungée al pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et vous les fraiseurs et a de 1200 pour cant, et a la propriété de 1200 pour cant, et a la propriété de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour de 1200 pour cant, et a l'action de 1200 pour cant, et a l'ac

abrogées. G. W. BOLTON.

Speaker de la Chambre des Koprésentants.

R. LOIT
Présidant pro tempore du Sézat.

APPROUVÉE le 12 joillet 1894.

MURPHY J. FUNTER.
Gouverneur del Flat de la Louisiane.

Pour copie conforme.

GEO. SPENCER.

16 audt.—10:

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTEN PAR LE SHERIP.

mte importante par le Abéris Civil d'une grande propriété d, valeur

The People's Slaughterhouse. abattoire, monijus chaudières, ma

Et toutes les Route de l'Ejai, et tous les droite et privilèges provenant d'aus certaine ordonnance de ville, etc.,

Bureau du Trésorier de la Ville | ANNUNUES JUDIOTATRES. VENTER PAR LE SMERIE

ANNONCE JUDICIAIRE conard Naef versus Berahard Meyer syndio provisoire descréanciers de John Henry.

tale de meables et le contenu d'une bar et d'un salon de liqueurs Frank Hener versus W. J. Biggs. COURCIVILE DE DISTRICT por la Paroisse d'Oriéans, He 42,588.—En verta
d'un writ de fari facias, à moi adressé
par l'Honorable Cour Civile de District
pous la pareiase d'Oriéans, dans l'affaire
pous la pareiase d'Oriéans, dans l'affaire
per l'Honorable cour Civile de District
pous la pareiase d'Oriéans, dans l'affaire
per procéderai à la vente, à
l'emches per procéderai à la vente, à
l'emches de l'Espa, (23 aont 1394, à 10 heures
30 A. M., de la propriété d'après décrite, à
aveir: de John Henry.

OUE CIVILE DE DISTRICT POUR LA

paroisse d'Orisans—Ne 43 447—En variu
d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par
l'Hanorable Cour Civile de District prur les
relaces d'Orisans, dans l'affaire of dessus, es
precéderals la vente à l'assière publique,
à la Bourse des Rocanteurs Ree 72 et 74 rus
St Chaples entre Gravier et l'Al'ée Commerciale, dans le Premier District de oette ville, le
MABUL 25 septembre 1894, à midi, de la propriété en-après dégrite—

> ANNONCE JUDICIAIRE dence moderne d'acquéris une ré dence moderne de valeur,

Connue par, le No i rue Prytania, coin de la rue Calliope, face à la place Margaret, No 153 rme Cullope, entre les rmes Mi no l'adrue ('nilope, entre les rues Mi-Charleo et Prytantin, le taut apirudi-dement situé, près des égitoss, écoles, chemin de fer éloctrique passant en faoc et à praximité. No 1 rue Prytanin, est une jolie bâ-

yo I rue Pryinula, cai mue jolie bă-tinor moderur, nonvellement con-truite, à deux eingra, nyant au pro-decchannete corridor, antona, bom-doir, saile à manger, cuisine, cabinri et six chambres, chambre à bann, etc., au premier, gan dans toute in maison, et coar nyant pla ebando avec fleurs, ailée mayos, etc.

Les nationes sur le dit lot portent le No. 152 pas Callopte.

Raid dans l'affa re ri-donna.

Conditions—Comptant sur les Boux.

VICTOR MAUNEMETT.

Shortf Civil de la parvisse d'Orléans.

16 août—16 23 30—septembre 6 12 15

AWNONCE JUDICIAIRE.

Tenie da nhorif d'une grande propriété de valence i améliorie da nisjème district formant l'enceignure des ruce Baronne et Genéral Taylor (dans 1 liet bosné par les discornes et les ruce Baronne, et Con-ruce Bryndes et

nmercial Homestead Amodistion New Orleans Bicy cle Club.

Mescemble avec toutes for basisses en meditorestiems qui s'y trouvent et tous let droits, voice, privilée a et dépendances qui y appartiennent, sitée au si bistième District de cette ville, dans l'iet borré par les rue Webeter, Consisso, Magasine et l'avenue Heary Clay, et conbu comme liet No 26 de Burthoville, à aavoir. Conditions—Comptant our les lienx.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans
17aout—17 21 25 29

weste, et la validité des ventes soit de contre de la validité des ventes et de la Constitution.

Avia ayant été d'âment donné, d'après l'assemblée dés la Constitution.

Section Ire.—Il est décreté par l'Assemblée d'és la Constitution.

Section Ire.—Il est décreté par l'Assemblée d'és la Constitution.

Section Ire.—Il est décreté par l'Assemblée d'és la Constitution.

Section Ire.—Il est décreté par l'Assemblée d'és la Constitution.

Section Ire.—Il est décreté par l'Assemblée d'és la Constitution.

Section Ire.—Il est décreté par l'Assemblée d'és la Constitution de la Nouvelle Oriéans de préparce dans les ville de la Mouvelle Oriéans de préparce dans lequelle la Propriété de la Ville de la Mouvelle Oriéans de propriété de la Mouvelle oriéans le laignée par les taxes de l'année fonctier pour laquelle il est des pours à l'avenir. Aix es allignée par les taxes de l'année 1880 et la sans pour les all'est de la Nouvelle Oriéans et moir rachétée, laquelle l'iste sera donnée au shérif civil de la parolisse d'Oriéans, lequel à la réception de la dité liste procétra de soite à suncer comme la l'avenir. Aix est l'use publiée enfangue augisse enviers d'année l'après l'avenir de la lignée d'oriéans et moir en l'étail de la Nouvelle Oriéans et moir rachétée, laquelle l'iste sera donnée au shérif civil de la parolisse d'Oriéans, lequel à la réception de la dité liste procétra de soite à suncer comme la l'avenir de la l'avenir de la l'iste de l'avenir de l'ave

payable \$125 per non-que more. Saint dans l'affaire ci-dessus . Saint dans l'affaire ci-dessus : Conditions --Comptant sur les lieux. VICT-R MAUBERRET, Sherif Civil pour la paroisse d'Orléans 16 sout-16 20 24 28 ANNONCE JUDICIAIRE

Henry Lochte & Co versus Peter Buchler. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA dun rit de nei face à mais de l'Orlèans—No 41,175—Ex verts dun rit de nei facia à mei adresse par l'Homerable Cour Clivie de District pour la pariosse d'Utlana, dans l'affaire ci-dèman, a procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Boutse des Encan-eurs, Nos 72 et 74 rue Bu Charles entre Gravier et l'Alec Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MAIDI, 18 Premier District de cette ville, le MAIDI, 18 decrite, à savoir—

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA d'un writ de saince troite de 100 - En vertu d'un writ de saince it vente à moi adrande par l'Hon Cour Civile de District pour la pa

venne Napoleos atlares Brya es le tost confirmente de l'amendate au per la companie de l'amendate au pass passe de l'amendate au passe au l'amendate au l'am

## 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 | 1997 |

ANNONOUS JUDICIAIRES. VENTES A L'ENGAN. VERTES PAR LE SHRELF PAR JAS A. BRENNAN. ANTONOS JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE. Quatre lots extra grands à Carrollton, Voisinage s'améliorant rapidement.

de Henry Roan et femme et Thomas Roan, 43,256-Cour Civile de District pour la Parelace d'Orléans

ANNONCE JUDIC AIRE. Succession de Julie Donglas, Epouse de Lawson Murray. No 43,468-Cour Civile da District pour la paroisse d'Oriéane.

ct cour ayant pin chande aves fleure, nilée pavée, etc.

No 153 rus Cuillope, est une résidence moderne à deux étages, ayant corridor anion, naile à manger, cuisine, etc., au rendechannele; et d'ebambres à concher au premier étage, gon daha tonte la mailou, coné parce, joile barrière en les our la façude et galerie au premier et second étages.

Presqueneuf, à deux corps de logis. Attention MARDI, 11 SEPT. 1894 Succession de Muse Anna Maria Rahders.

No 49.187. - Cour Civile de Di Bardase d'Orlana.

Bara SPEAR & ESCOFFIER. Placide J.

Ripear escanteur burean No. 155 (nouveau No. 125) rou de la Commune-Malloll, 1 apri 1984, à mid. it sera vandi a l'escan à l'outre des Encanteurs rus N. Charles, entravier et l'alice tomerriair no vetu et contourable de l'alice de la Control (et l'alice).

Morros, lege de la Cont (vitl. de Morros, lege de la Cont (vitl. de Morros, lege de la Cont (vitl. de l'alice).

In partouse d'Orleana, Division (c), alexant et la limental de l'alice de la Control (et l'alice).

In partouse d'Orleana, Division (c), alexant et l'alice de l'alice de

VENTER A L'PN PAR MACON, DENIS & KERNAGHAR ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Storrs and Bement Company vs Succession de P. Harna". Me 40 166.—Our Civile de District pour l parelans d'Orléans. DAR MACON, DRNIS & KREMAGHAM,

W. A. Kernaghan, encanteer.—Bereas,
MS16 (2007) an anusero l'in) rue Carcedelet.—
Bourse des Encaleurs, il sera vecelu à l'enchère des Encaleurs, il sera vecelu à l'enchère des Encaleurs, en vertu d'un ardre es

dets du Drilique, en vertu d'un ardre es

roe, juge de l'es liè Cour, Division C, dans

raffaire ci-desann, la proprièté ci-après dé-

Ro 43,256—Coar Civila de District peur la Pareisse d'Oriena.

DAR JAN A. BRENNAM Kneantewr. But reau No 642 rus Gravier. MERGERDI, 20 source de Reseau l'escale, as c'elle de Reseau l'escale, as c'elle de Reseau l'escale, as c'elle de l'étale, à midi, à la Bourse des Reseau l'escale, as c'elle de l'étale, la serve des Reseau l'escale, as c'elle de l'étale, le serve de l'Hourste VIII. d'an et l'elle de l'étale, l'est de l'étale, l'est l'étale de l'étale, and l'étale, l'est l'étale, d'annière d'arans. de la propriété ci-après de Grave le l'étale, and l'étale, l'est l'étale, and l'étale, l'étale, d'annière d'arans. de la propriété d'après d'erre certains l'étale, d'annière d'arans. de la propriété d'après de l'étale, and l'étal

ANNONCE JUDICIAIRE. Mme L. M. Delogny vs ses Créanciers ·

Double de Lawson Murray.

The field rest finisher, est one résidence sur des présidences de la field par de la

Spéculateurs Quatorze Splendides Lots de Terre

Dans l'ilet borné par les rues Ca-

venue Cleveland. fe 9.804 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orienna - Division D. Parsesses d'Orideana. Division D.

BAR FITZPATRICK A SMITH.—W. H.

I STATE PARTICULATION A SMITH.—W. H.

E PARTICULATION AND STATE SAME A SMITH.—W. H.

Carmelicia Del Control 

digate commo leis. No. 450 troubermanne de control and control and

PAR DANZIGER & STERN. ANNONCE JUDICIAIRE. Tout le contenu du magazin situé au No 9 de la rue de Chartres, près de la rue du Canal. LIVRES, PAP. TERIE, ETC.

In re-Liquidation de la Compagnie li-mitée de Livree Religieux.

In re—Liquidation de la Compaguie limitée de Livree Religieux.

Cour Civile de Distruct pour la Paraisse d'Orlèmes—No 43 293.

DAR DANZIURA & STERN D. DANZIURA L. encasteur—Bureau, No 59 rue Carousieist.

LUNDI, 27 sont 1864, aur lev lieux No 87 rue de Charte, à 10 hourse et donie lieux No 87 rue de Charte, à 10 hourse et donie le lieux No 87 rue varint din ordre de veste de l'Hon. Na El Richtor, juge de la smedite Coar. Division D. aigné et daté du 14 sont 1894, dans l'affaire di-desans nommée et numérotée, il cerà verdu à l'onchère publiques et livres de sous gurres, l'autile contenn du dit magasin consistant en Teut le contenn du dit magasin consistant en Teut le complex de l'Arre de Billère Traiter. In complex de l'Arre de l'Arre de Billère Traiter. Index et L'irres en Billère Traiter. Index et L'irres en Billère Traiter. Index et L'irres de Billère Traiter. Index et L'irres de l'Arre de Comptes, Comple-mousuel, product, Papier, Papier Relier, Papier, Papier Relier, Papier, Papier de Jerne, l'appetries de tous garras, Crapons, Plumes, Porte plumes de tous garras, Crapons, Plumes, Contrate, pour complex, Bross cutro, Tillère, callés de l'une de de l'appendent de l'append

Conditions—Comptant avant livraison, 15 sont—15 19 22 26 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ATIS AUX UREANCERS.

IN LICENSE LA LOUISIANE — COUR CIVILIDIO de District pour la passense d'Orienna. He d'a 35 d. Divisole la Arthur L. Marque va ma estanaciera. Unive de Cour.—Que la cour se bénéfice de sei serienne, arthur L. Marque va ma estanaciera. Ordre de Cour.—Que la cour se bénéfice de sei serienne, arthur L. Marque va ma rémaine des dits présent acceptés par la cour se bénéfice de sei serienne; at il set ordenne d'un personne qui déstrent prendre part l'aux personnes qui déstrent prendre part l'Athémée propose le sujet au vant personne des cités aunée : L'Athémée propose le sujet au vant personne qui déstrent prendre part l'aux personnes qui déstrent prendre part l'Athémée propose le sujet au vant personne des cités des rémaires des settes aunée : JEANRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'Aux URE.

L'ARRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'Aux URE.

L'ARRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC DARRE L'ARRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC DARRE L'ARRE D'ARC DARRE L'ARRE L'ARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC DARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC D'ARRE L'HISTOIRE ÉT LA L'ARRE D'ARC D'ARRE L'ARRE L'ARRE

Nouvelle Orienna.

Bigué:
F. A. Mon.

Pour cepie conforme:

JAS. D. KANKIN

Député Grefise.

ASSURANCES. Onzième Eint Annwel -DE LA-

pour la circonstance, sous les éléraents d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui eura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des motifions honorables auront été apoordées, seront lues devant le public.

Les candidats devrout as soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrite dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître au deviee, sera mis hors deconecurs.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrite seront adressée au seréfaire. Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS. Compagnie d'assurances du

Sud de la Nile-Oriéans.)

A sjouter: Primes nen noquiess de 1892 ..... 154,536 89

Be it knows that on this seventh day of Max in the year of Our Lord one thousand with the dependent and intesty four and of the Independent ance of the United State of America the one handred and sighteenth Deformed and qualified the large state of Louisian and for the Farish of (riesans, State of Louisians day, commissioned and qualified, and in an experience of the withcrease her insifer admired the large of the withcrease her insifer admired the commission and potential the state of the provisions of the special power of the provisions of the provisions of the act of the Lifetime through the provisions of an act of the Lifetime of the State know on a Act No. The State know of the Scanon of eightenin hundred and right and the state of this State know on the Commission of the Scanon of eightenin hundred and right and the State of the state of the content of the Scanon of eightenin hundred and right and the State of the state o 

Total persos payées pour 1 493 ...... \$244 342 76 

That the objects and purposes for which this Corporation is established, and the palute of the bestia-set to be carried on by it, are hereby declared be buying, selling, and are hereby declared be buying, selling, and called in Cigars and kolasco, to buy, sell, losse, subjects to the property real or personnal, that may be necessary to its businers. PREMIER DISTRICT,

Dans l'ilet borné par les rues Canal, Murat, Alevandre et l'annal, Murat, Murat, Alevandre et l'annal, Murat, Ale Ville de la Bio Cribana, émia sens Creamanda parime dan el millo de la Nille Cribana, émia sens Creamanda parime dan el millo de la Nille Cribana, émia sens Creamanda parime dan el millo de la Nille Cribana e mille de la Nille Cribana e millo de la Nille Cribana e mille de la Nille de la Nille Cribana e mille de la Nille de la Nille Cribana e mille de la Nille de

That the Corporation, through its Reard of Directors shall have the power and authority to contract one and to seed in its contourate halos.

\$500,000 06 to make and use a eval to held, review, purchase real to personal property, and to seel, insee hench to its me and appoint such manageria and officers as its mess and complete the seed of PASSIF. Capital astions

oc de de réserve et de autilius.

Réservé pour risques non expirée
de 1493. Roserva pour partes non pay see et

menagement and expedit on of its affairs at be necessary and proper. ARTICLE FIFTH.

That all the corporate powers of this Corporation shall be vested in and exercised by a Board of thise Directors, who shall own at least one share of the capital stock of the Company, the capital stock of the Company of the capital stock of the Company of the business. They shall make all Relates.

They shall make the Relates a Tules and regulations for the govern left laws rules and regulations for the govern of the business and affairs of the Company. In the company of the property of the property of the property of the company of the co

Southers in surance Cu Company of New Orleans certifions par le présent, après au soigneux examen de la cutif de la company et que l'exposé ol dessus en représents cerroclement la situation (Migné):

FRANK RODE:

FRED CENNY STRUCTURE ST

That the first Board of Directors of said Conperation shall consist of
Mesers W. W. Walls, George A. Hender on
and C. I. Walls, with the said W. W. Walls,
as President, George A. Henderson and Vise
Frostlent and Sacretary, Said C. Walls,
which was the first the said to their consecution of the first Tuesday in March eighteen hundred and ninet; five, or outsi the eighteen hundred and ninet; five, or outsi the eighteen hundred and ninet; five, ear outsi the eighteen hundred and ninet; five (1815), and annually three shall have been subjected and quasimation.

On the airst Tuesday in March eighteen hindred and ninet; five (1815), and annually three saids, and insiety five (1815), and annually three saids, and since the Company, under the supervisions; we commissioners to be appointed by the Freschell and Directors. Those elected shall annually the said of the company and the supervision of the Section of the Section and the maintip of the Stock knoders.

All corporate elections shall be by Guises and the maintip of the Stock knoders for the Section and the maintip of the Stock knoders.

ARTICLE SEVENTH. Vingt-septième Etat Annuel - DE LA Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-GELEANS, LNE.

CONFORMEMENT à ce qu'exige se charte cette campagnie public l'état suivant pour l'an-née se terminant le 31 décembre 1893 : Primes sur incendies. \$252,006 d8
Primes maritimes. \$253,007.79
Primes de rivières. \$254.47

A ajenter: Primes nea
acquiese de 1892... 47,378.85

Total \$\ \text{F201,236.79} \\ \text{A slotter: Interes of Prof. s. \$20,022.15} \\ \text{Motals of solitors of dependence genderales... 14,107.95} \end{align\*

Educations de rivières 134 33

\$113.676 35

Educationales et de 49,033 51

Times d'Etat et de ville, Roardef Under-writers, et censemiptions 7,829 76-247,648 27

Profits brate Trime remisee et semmiseions.

77,109 10
Taxes d'Etat et de ville, Bondef Undervirters, et sons privaters.

7,829 78-247,648 27

That this Chorter may be change mastifered or altered, or this Corporation be dissolved by consent of three-feurths of the Stock representation of the Stock proper sent de majority in assent thereof, at any general meeting of the Stockholders of any general meeting of the Stockholde

PASSIF.

ivree de la compagnia.

J. H. Amil FG KR. Précident.

J. M. ERILH. Vice-Précident.

ERWEST CHASSANIOL. Socrétaire.

Fail et aigné sons accoment devant mei, à la Mouvelle Griéane, ce l'Esse jour de janvie 14 las-la

I certify the above and foreigning to be a true and served oup; of the eriginal act of Lecurporation of the "Henderson Berthelott Ca. Hanisted and of the Certificate of the Recorder of Murt. gages in and for the Pariah thereusite of Murt. of the and on record in my Notarial office.

In fastia whereof I grant these presents under my alignature and the impress of my seni of New Orleans, [7th May, 1894.

JAMES J. WOULPR.

STATE OF THE ATHENSE LOUISIANAIS.

Le secrétaire perpétnel,

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA.

Parish of Orleans, City of New Orleans

ARTICLE PIRST.

That the name and title of the Cerporation hereby formed is declared to be "Hendesson Berthelot (smithed). Its described is the CRY of New Orleans, Coursease and it shall have and cristy ancession by its order and after the date below. All citations or other and after the date below. All citations or other hands are processed in the certed upon the Presented in case of his all scene or inability to safe from an came the mane shall be served upon the Section of the Se

ARTICLE SECOND.

ARTICLE FIFTH.

ARTICLE SIXTH.

ARTICLE SEVENTH.

ARTICLE BIGHTH.

denta.

Laigned: EMMA H. BERTHELOT
GRO. A. HENDERSON.

JAMES J. WOULFE.

L'Abeille

101 DIMAN Les A

Je ne sui laux. Devi concertanta qu'il n'y a l'inexplique derne le m par exemple on on aura d'nous constaliane de l'au domai. Vante. Att

tout n'est ; cuerilis et que des co. Les Mon

non aiden de je no me bot he me cont multier." Lasatle 1 rie. 6ci van vonso de N demander d nussion de s Lui -a mort Dem medicant qu'il pournée.
Man cos ; devoir et p du danger, à tour d'eux fait long lin très victime quelque soir D'autros.
D'autros cesser la pèr Ce foi le oa en, dans ni vait qu'il in vivie.
Mair de li ane passé, et l'en cave lleux.
L'in cave douné le résitences médicanes me li vit un il vivie.

It vit un i
intime anu,
i Age.
—Je viene
adieux.
—Vous ps.
—Nou, je.
—Commes
Moreau de S.
—Je se us.
—Souffre,
mdate f. n'si pina qu Moreau d

Une cinc, ment parece area de bât

unifuge, or in the first of the latest of th gouvernad troler son 4; moment e-son brick nord-sat. il allast Lapparitio

Elle prit i décida à o que fort tra fauel que en ren fes fes venta du na leure safe la cestitude is certificated in a limit to person in a vice do savat une projection de la capital changé as rolle a changé a

> $\mathbf{F}\mathbf{E}'$ 50.37 LES DR.

LE TO

Son regaine plant pointing, seri li ivait à le chiese de li me mit à La terre à hengue me dement.

Il calcula